

	Dermaptères*	
	Phasmoptères*	
<u>Crustacés</u>	Isopodes, sous-ordre Oniscidea*	
	Branchiopodes*	
	Amphipodes	Niphargidae*
<u>Chélicérates / Classe des Arachnides</u>	Araneae*	
	Pseudoscorpions*	
	Opilions*	
<u>Myriapodes / Classe des Chilopodes*</u>		
MOLLUSQUES		
		Gastéropodes terrestres* (plusieurs familles : Arionidae, Clausiliidae, Helicidae...)
		Bivalves et gastéropodes aquatiques* (plusieurs familles : Lymnaeidae, Planorbidae, ...)

II.2. Informations et données synthétisées : limites et précautions

La réalisation d'un état des lieux des connaissances sur les invertébrés continentaux d'une région entière présente des limites évidentes en regard de l'ampleur du travail que cela représente. Il est donc nécessaire de présenter les limites d'un tel exercice et de préciser les précautions relatives à l'éventuelle utilisation des résultats de cet état des lieux.

a. Limites relatives aux fiches taxonomiques

Références bibliographiques

Un grand nombre de références bibliographiques sont citées dans les fiches taxonomiques. Les références « générales » (ouvrages de détermination, etc.) ont été volontairement triées dans un souci de synthèse et de simplification. Les listes de références bibliographiques qui apparaissent ainsi comme « principales » ne peuvent cependant être qualifiées d'exhaustives. Certaines fiches n'ont pas été relues et complétées par des spécialistes du groupe en question, et certaines publications ou autres éléments importants ont donc pu être oubliés. Il en est de même pour les listes de références bibliographiques régionales, dont on ne peut garantir l'exhaustivité.

Personnes-ressources

Les personnes-ressources indiquées à la fin des fiches taxonomiques sont des personnes pouvant être qualifiées de référentes pour le groupe considéré, et ce à l'échelle d'un département particulier ou de la région entière. A défaut de référents régionaux, ou en plus de ceux-ci, ce sont des spécialistes français qui ont été indiqués.

On notera que ces référents départementaux, régionaux ou nationaux sont des personnes ayant participé d'une manière ou d'une autre à l'état des lieux, et qui se sont volontairement identifiés comme tels. De ce fait, des personnes compétentes sur le groupe en question mais qui n'ont pas été contactées ou qui n'ont pas répondu à l'appel à contribution n'apparaissent pas dans les fiches de synthèse.

b. Limites relatives à l'établissement des listes d'espèces

Exhaustivité

Les listes préliminaires proposées dans le cadre de ce travail sont le résultat d'une certaine somme d'informations qui sous-estime nécessairement la connaissance réelle des invertébrés de la région. Cette limite s'appréhende aisément pour les raisons suivantes :

Dans le cas des données publiées :

- Il est impossible d'identifier de manière exhaustive la totalité de la bibliographie existante pouvant apporter des données sur les invertébrés de la région : données « cachées » dans des références bibliographiques portant sur une zone d'étude différente (et pouvant indiquer de manière sporadique une donnée sur les Pays de la Loire), publications anciennes peu ou pas connues, données ponctuelles dans des ouvrages généraux (de type « notes de chasses » par exemple), etc.
- Sur la liste des références bibliographiques identifiées comme utiles ou potentiellement utiles à l'établissement des listes, toutes les références n'ont pas été épluchées (manque de temps ou ouvrage inaccessible).

Concernant les données non publiées :

- Les personnes possédant des données personnelles ayant pu être utilisées pour l'élaboration des listes n'ont probablement pas été contactées dans leur totalité, et parmi les personnes effectivement contactées, toutes n'ont pas désiré partager leurs données.
- Une source de connaissances importante n'a pas été prise en compte dans le cadre de cet état des lieux : ce sont toutes les collections privées ou publiques. L'inventaire de ces collections ne pouvait être envisagé ici, mais ces dernières recèlent vraisemblablement une part importante de la connaissance (voir plus loin). L'examen de ces collections pourrait être entamé dans un deuxième temps, pour compléter les listes actuelles.
- Une quantité d'information importante a aussi échappé à l'état des lieux : ce sont des données relatives à des groupes taxonomiques faisant l'objet d'atlas ou d'inventaires en cours. Dans de nombreux cas, ces

données (ou les listes d'espèces qui en résultent) sont restées inaccessibles. Quelques cas font cependant exception, par exemple : atlas et inventaires portés par les Naturalistes Angevins, hétérocères de l'Ouest Ligérien par E. Drouet et J.-P. Favretto, ...

Pour toutes ces raisons, les listes d'espèces proposées ici ne peuvent être considérées comme exhaustives. C'est pourquoi chaque liste d'espèce est suivie des références bibliographiques ayant été utilisées pour la constituer.

Exactitude

Les limites de ce travail de synthèse posent aussi la question de l'exactitude des informations compilées. En effet, les données et informations recueillies ayant permis de constituer ces listes préliminaires ont été compilées telles quelles. L'objectif de confirmation ou d'invalidation de toutes ces données (notamment les données historiques) constitue un travail de fond autrement plus difficile (et long) que ce premier état des lieux, car il requiert un recul et des compétences importantes pour pointer et corriger ce type d'erreurs (présence improbable d'une espèce, confusion synonymique, ...). Certaines listes ont d'ores et déjà bénéficié d'une relecture avisée par un spécialiste, mais ce n'est pas le cas de toutes. De ce fait, des données erronées ont pu, suite à la compilation, apparaître dans les listes. L'objectif de validation de la totalité des listes ne peut qu'être l'objet d'un travail ultérieur, à plus long terme.

Les listes d'espèces proposées à l'issue de ce premier état des lieux sont donc des **listes préliminaires ayant vocation à être améliorées**, éventuellement corrigées, et régulièrement mises à jour au gré de nouvelles compilations bibliographiques, de nouvelles données personnelles transmises, de nouvelles découvertes d'espèces, de nouvelles publications ou des évolutions d'ordre taxinomique.

III. DISCUSSION SUR LES NIVEAUX DE CONNAISSANCE OBSERVÉS SUR LES INVERTEBRÉS DES PAYS DE LA LOIRE

Ce premier bilan des connaissances sur les invertébrés continentaux de la région permet de dresser une première synthèse sur les niveaux de connaissance observés sur les invertébrés de la région.

II.1. Bilan chiffré des connaissances

Les deux tableaux suivants présentent une synthèse chiffrée du bilan des connaissances observées sur les invertébrés de la région : nombre de taxons connus pour chaque groupe taxonomique traité, et représentativité de cette richesse vis-à-vis de la faune de France.